

1 SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

Polyac 200

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

usage professionnel

Concentration d'utilisation: /

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

RESIPLAST NV

Gulkenrodestraat 3

B2160 Wommelgem

Tél: 033200211 — Fax: 033226380

E-mail: info@resiplast.be — Site web: <http://www.resiplast.be/>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+32 70 245 245

2 SECTION 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008:

H225 Flam. Liq. 2 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H335 STOT SE 3 H412 Aquatic Chronic 3

2.2 Éléments d'étiquetage:

Pitogrammes:



Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

H225 Flam. Liq. 2:	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Skin Irrit. 2:	Provoque une irritation cutanée.
H317 Skin Sens. 1:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335 STOT SE 3:	Peut irriter les voies respiratoires.
H412 Aquatic Chronic 3:	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. .

Conseils de prudence:

P280:	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313:	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364:	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P403+P233:	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501:	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Contient:

Acrylate de 2-éthylhexyle méthacrylate de méthyle

2.3 Autres dangers:

aucun

3 SECTION 3: Composition/informations sur les composants:

méthacrylate de méthyle	15% - 30%	CAS N°: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification:	80-62-6 201-297-1 01-2119452498-28 H225 Flam. Liq. 2 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H335 STOT SE 3
Acrylate de 2-éthylhexyle	15% - 30%	CAS N°: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification:	103-11-7 203-080-7 01-2119453158-37 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H335 STOT SE 3
Masse de réaction de diéthylène glycol dibenzoate, dipropylène glycol dibenzoate et le dibenzoate de triéthylène glycol	15% - 30%	CAS N°: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification:	907-434-8 01-2119535193-44 H412 Aquatic Chronic 3
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	< 5%	CAS N°: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification:	25068-38-6 500-033-5 01-2119456619-26 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H319 Eye Irrit. 2 H411 Aquatic Chronic 2

Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	< 5%	CAS N°: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification:	921-728-3 01-2119471305-42 H225 Flam. Liq. 2 H304 Asp. Tox. 1 H315 Skin Irrit. 2 H336 STOT SE 3 H411 Aquatic Chronic 2
Produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques	< 5%	CAS N°: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification:	9003-36-5 500-006-8 01-2119454392-40 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H411 Aquatic Chronic 2
Alkyl glycidyl ether	< 5%	CAS N°: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification:	68609-97-2 271-846-8 01-2119485289-22 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

4 SECTION 4: Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

Toujours s'informer le plus rapidement possible auprès d'un médecin en cas de troubles sévères ou persistants.

Contact avec le peau:	retirer les vêtements souillés, rincer d'abord avec beaucoup d'eau, ensuite si nécessaire et transporter chez un médecin.
Contact avec les yeux:	rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact pour autant que cela soit possible aisément), et transporter chez un médecin.
Ingestion:	laisser rincer la bouche, NE PAS provoquer de vomissements et transporter immédiatement à l'hôpital.
Inhalation:	se tenir droit, air frais, repos, et transporter immédiatement à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec le peau:	rougeur, douleur
Contact avec les yeux:	rougeur, douleur, mauvaise vision
Ingestion:	diarrhée, migraine, cramps abdominale, somnolence, vomissements
Inhalation:	mal de gorge, toux, souffle court, migraine

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

5 SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

eau pulvérisée, poudre, mousse, CO2

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter: aucun

6 SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans les égouts ou dans les eaux publiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Imbiber d'un matériau absorbant inerte.

6.4 Référence à d'autres sections:

pour plus d'informations voir les sections 8 et 13

7 SECTION 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

traiter avec prudence afin d'éviter des fuites.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé et bien ventilé, à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

usage professionnel


8 SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:




8.1 Paramètres de contrôle:

Ci-dessous, vous trouverez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues

Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes 1,400 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection des voies:	aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur.	
------------------------------	--	---

Protection de la peau:	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). temps de passage > 480' Epaisseur 0.35 mm. Bien contrôler les gants avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur de la main nue. Le caractère approprié pour un lieu de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection.	
Protection des yeux:	garder à portée de main un flacon rince-œil rempli d'eau pure. Des lunettes de protection antipoussière bien ajustées. En cas de problèmes de traitement exceptionnels, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autres protections:	vêtements imperméables. Le type des moyens de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le lieu de travail.	

9 SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Point de fusion/trajet de fusion:	/
Point d'ébullition/trajet d'ébullition:	100 °C — 143 °C
pH:	/
pH 1% dilué dans l'eau:	/
Pression de vapeur/20°C:	51 300 Pa
Densité de vapeur:	non applicable
Densité relative/20°C:	/
Aspect/20°C:	liquide
Point d'éclair:	11 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	non applicable
Température d'auto-inflammabilité:	380 °C
Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):	12,500 %
Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):	0,700 %
Propriétés explosives:	non applicable
Propriétés comburantes:	non applicable
Température de décomposition:	/
Solubilité dans l'eau:	pas soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	non applicable
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non applicable
Viscosité dynamique, 20°C:	/
Viscosité cinématique, 20°C:	/
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1):	1,500

9.2 Autres informations:

Composé organique volatile (COV):	47,96 %
Composé organique volatile (COV):	/

10 SECTION 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou extrêmement basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles:

acides, bases, eau, produits d'oxydation, produits de réduction

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

11 SECTION 11: Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

H315 Skin Irrit. 2:	Provoque une irritation cutanée.
H317 Skin Sens. 1:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335 STOT SE 3:	Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité aiguë calculée, ATE orale: /

Toxicité aiguë calculée, ATE dermale: /

méthacrylate de méthyle	LD50 orale rat: ≥ 5,000 mg/kg LD50 dermale lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Acrylate de 2-éthylhexyle	LD50 orale rat: ≥ 5,000 mg/kg LD50 dermale lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Masse de réaction de diéthylène glycol dibenzoate, dipropylène glycol dibenzoate et le dibenzoate de triéthylène glycol	LD50 orale rat: ≥ 5,000 mg/kg LD50 dermale lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	LD50 orale rat: ≥ 5,000 mg/kg LD50 dermale lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	LD50 orale rat: 2,000 mg/kg LD50 dermale lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques	LD50 orale rat: ≥ 5,000 mg/kg LD50 dermale lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l

Alkyl glycidyl ether	LD50 orale rat:	≥ 5,000 mg/kg
	LD50 dermale lapin:	≥ 5,000 mg/kg
	CL50, Inhalation, rat, 4h:	≥ 50 mg/l

12 SECTION 12: Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

méthacrylate de méthyle	LC50 (Poisson):	> 79 mg/L (96h)
	NOEC (Poisson):	40 mg/L (96h)
	EC50 (Daphnies):	69 mg/L (48h)
	NOEC (Daphnies):	48 mg/L (48h)
	EC50 (Algues):	> 110 mg/L (72h)
	NOEC (Algues):	49 mg/L (72h)
Acrylate de 2-éthylhexyle	LC50 (Poisson):	4.6 mg/L (96h)
	NOEC (Poisson):	0.78 mg/L (96h)
	EC50 (Daphnies):	8.74 mg/L (48h)
	EC50 (Algues):	5.9 mg/L (72h)
	NOEC (Algues):	< 1.8 mg/L (96h)
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	LC50 (Poisson):	3.6 mg/L (96h)
	EC50 (Daphnies):	1.1 mg/L (48h)
	EC50 (Algues):	9.1 mg/L (48h)
	NOEC (Algues):	2.4 mg/L (72h)
Produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques	LC50 (Poisson):	> 1000 mg/L (96h)
	EC50 (Algues):	> 1.8 mg/L (72h)
Alkyl glycidyl ether	NOEC (Poisson):	100 mg/L (96h)
	NOEC (Daphnies):	500 mg/L (72h)

12.2 Persistance et dégradabilité:

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4 Mobilité dans le sol:

Classe de danger pour l'eau, WGK: 2

Solubilité dans l'eau: pas soluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6 Autres effets néfastes:

Pas d'informations complémentaires disponibles

13 SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Il est interdit de déverser ce produit dans les égouts. L'élimination doit être assurée par les instances compétentes. D'éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

14 SECTION 14: Informations relatives au transport:

14.1 Numéro ONU:

1866

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

UN 1866 Résine en solution, 3, II, (D/E)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe(s): 3

Numéro d'identification du danger: 33

14.4 Groupe d'emballage:

II

14.5 Dangers pour l'environnement:

pas dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: Risque d'incendie. Risque d'explosion. Les dispositifs de confinement peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.

Indications supplémentaires: Se mettre à l'abri. Se tenir à l'écart des zones basses. Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le système d'égout.



15 SECTION 15: Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de danger pour l'eau, WGK: 2

Composé organique volatile (COV): 47,960 %

Composé organique volatile (COV): /

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004: Hydrocarbure aliphatiques < 5%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

pas de données disponibles

16 SECTION 16: Autres informations:

La signification des abréviations utilisés dans la fiche de données de sécurité:

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
BCF:	Facteur de bioconcentration
CAS:	Chemical Abstracts Service
CLP:	Classification, Labelling and Packaging of chemicals
EINECS:	European INventory of Existing Commercial chemical Substances
Nr.:	numéro
PTB:	persistantes, toxiques et bioaccumulables
TLV:	Threshold Limit Value
VPVB:	substances très persistantes et très bioaccumulables
WGK:	Classe de pollution des eaux
WGK 1:	peu dangereux pour l'eau
WGK 2:	dangereux pour l'eau
WGK 3:	extrêmement dangereux pour l'eau

La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité:

H225 Flam. Liq. 2: Liquide et vapeurs très inflammables. **H304 Asp. Tox. 1:** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. **H315 Skin Irrit. 2:** Provoque une irritation cutanée. **H317 Skin Sens. 1:** Peut provoquer une allergie cutanée. **H319 Eye Irrit. 2:** Provoque une sévère irritation des yeux. **H335 STOT SE 3:** Peut irriter les voies respiratoires. **H336 STOT SE 3:** Peut provoquer somnolence ou vertiges. **H411 Aquatic Chronic 2:** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **H412 Aquatic Chronic 3:** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. .

Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes:

Section: 2.2

Numéro de référence MSDS:

ECM-106449,00

Cette fiche de données de sécurité concernant la sécurité est rédigée conformément l'annexe II/A de la règlement (UE) N° 2015/830. La classification a été calculée conformément à la règlement 1272/2008 avec leurs amendements respectifs. Elle a été rédigée de façon très soignée. Néanmoins nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de quelque nature qu'il soit, provoqué par l'utilisation des présentes L'utilisateur devra procéder lui-même à une étude d'appropriation et de sécurité en vue d'une utilisation de cette préparation dans le cadre d'une expérimentation ou d'une nouvelle application.